

Mohamed Abdoulkader Stagiaire en diplomatie

Déclaration de la République de Djibouti prononcée par Ahmed Mohamed Abro, 1er conseiller, à la 14^{ème} session de l'EPU-Ghana

Mme la Présidente,

Nous saluons la présence de la délégation Ghanéenne parmi nous et nous la remercions pour la présentation de leur deuxième rapport national très complet, dans le cadre de l'EPU.

Nous félicitons le Ghana pour les progrès réalisés dans le domaine des Droits Humains et de la démocratie dans leur pays.

Le Ghana est un des pays qui affiche des résultats positifs dans le domaine de la formation et de sensibilisation du public aux droits fondamentaux pour améliorer l'accès des citoyens à la justice.

Le Ghana a ratifié les principaux traités internationaux relatifs à la promotion et la protection des droits de l'homme. Ce qui reflète la volonté sincère de coopérer avec les mécanismes des Droits Humains

Toutefois nous souhaitons formuler 2 recommandations dans le cadre de ce dialogue interactif et constructif.

- 1) Poursuivre les efforts pour améliorer le secteur de la santé mentale et de continuer à combattre la mortalité maternelle
- 2) Poursuivre les efforts pour donner accès aux soins de santé à toute sa population dans le cadre d'un régime d'assurance maladie sur le plan nationale.

Enfin, nous demandons à la communauté internationale d'accompagner le Ghana dans la mise en œuvre effective des recommandations issues de ce dialogue.

Je vous remercie ✓